



FORCE OUVRIERE  
http://fo.latecoere.free.fr

*L'efficacité  
Réformiste*

**LATECOERE**  
**TOULOUSE – GIMONT**  
**CORNEBARRIEU**

**A Toulouse, le 18 Juin 2009**

## Compte rendu de la réunion des délégués du personnel - Toulouse

### **I. PARTICIPANTS**

**Direction :** C. PIGNERES-BOUTONNET, M.VAIDIE

**Délégués FO :** C.AMIEL, Y.DA COSTA, M.BERGE, C.HERITIER, T.MATHIEU, P.RIVIERE, P.MIQUEL

### **II. EMPLOI**

Evolution de l'emploi sur les trois sites.

Personnel LATECOERE (Cadres, ETAM, Mensuels)

Contrats à durée déterminée

Départs anticipés.

Contrats d'alternance (professionnalisation et apprentis.)

Personnel travailleur temporaire (par secteur d'activité)

Embauche contrats de professionnalisation

Evolution de l'emploi sur les trois sites

Effectif au 31/05/2009	Cornebarrieu	Gimont	Toulouse	
Cadres	9	1	284	} <b>1108 CDI dont 47 CDD</b>
ETAM	96	30	457	
Ouvriers	57	54	122	
CDD	7	2	38	
Alternance	5	2	17	
Travailleur temporaire	26	7	77	

#### **Personnels détachés**

*Réponse Direction :*

*7 au Brésil chez LDB*

*52 chez AEROLIA*

*1 en Pologne*

*1 aux Etats Unis*

*6 en Tchéquie chez LLV*

*10 au Canada*

#### **En ce qui concerne les départs anticipés**

*Réponse Direction :*

*«Nous sommes toujours sur le départ du personnel né en 1951 et plus, ce personnel commence déjà à partir. Pour le personnel né en 1952, nous n'avons pas encore rencontré tout le monde.»*

### III. PLAN DE CHARGE

Récapitulatif du nombre d'heures effectuées en mai par secteur d'activité.

Fabrication structure	14664
BO-traçage	1575
Etude structure	21873
Etude électronique	1007
Fabrication électronique	508

**Evolution des plans de charge.**

**Avez-vous répondu à de nouveaux appels d'offres**

*Réponse Direction :*

*«Nous n'enregistrons que peu d'évolution sur la charge MITSUBISHI nous a contacté pour le MRJ, leur bureau d'étude serait surcharge.*

*Une société Chinoise (SACC) qui étudie des portes pour l'avion CM119, « concurrent de l'A320 » serait intéressée par notre expertise.*

*Nous sommes toujours en attente d'une réponse d'AIRBUS pour les portes A320.*

*Nous avons remis notre offre pour le carénage avant A350.*

*BOEING veut des portes certifiées début décembre, quelques problèmes de mécanismes subsistent et des négociations sont en cours pour des avances de liquidités.*

*Le 26 juin aura lieu un conseil de surveillance avec présentation du nouveau business plan et du nouveau président du conseil de surveillance.»*

### IV. DETACHEMENT A BUT NON LUCRATIF

**Pouvez-vous nous communiquer le nombre de personnes détachées à ce jour ?**

**Dans quelles sociétés ?**

**Dans quelles conditions ? (salaire, horaire, prime, conditions de réintégration à l'issue, la durée...**

*Réponse Direction :*

*«De quelle façon le salarié en est-il informé ? (remise d'un document écrit, contrat, avenant...)*

*Suite à nos demandes faites aux différentes sociétés aéronautiques nous avons une personne chez AEROLIA et deux chez THALES.*

*En ce qui concerne les personnes détachées à but non lucratif, elles sont régies par le temps de travail de la société d'accueil, les salariés reçoivent un avenant à leur contrat de travail, tout le reste demeure inchangé.*

*Lorsque le contrat sera fini, le personnel réintégrera la société.*

*Ces personnels ne bénéficieront pas de la prime de mobilité mais ne supporteront aucun frais supplémentaire. Toute différence financière sera prise en compte par Latécoère.*

*Une convention est passée avec les sociétés d'accueil stipulant qu'aucun bénéfice ne sera fait sur l'activité des personnels détachés.*

*Nous nous rendrons à plusieurs reprises sur site pour rencontrer et suivre ce personnel.»*

### **Considération FO**

**Les délégués du personnel FO prennent en compte le fait que du personnel se porte volontaire pour rendre service à la société.**

**A ce titre nous veillerons à ce que le proverbe "loin des yeux, loin du cœur" ne soit pas appliqué, et que la direction respecte son engagement en se déplaçant sur les différents sites afin d'être à l'écoute des BNL.**

## V. CONGES

**Combien de personnes ont travaillé pendant la semaine 21 ?**

Réponse Direction :

«197 personnes ont travaillé pendant les semaines de congés (tout établissement confondus).»

**Pouvez-vous nous communiquer le nombre de demandes de dérogations que vous avez enregistré ?**

Réponse Direction :

«Nous avons enregistré 350 dérogations. Nous constatons que la majorité du personnel a posé trois semaines au mois d'août.»

**Combien en avez-vous accordées ?**

Réponse Direction :

«Une dizaine de dérogations sont encore en pourparler, nous avons demandé des précisions supplémentaires.»

**Où en êtes-vous de vos réponses ?**

Réponse Direction :

«A part les dérogations citées ci-dessus, j'ai demandé à la hiérarchie de donner réponse favorable à toutes les autres demandes.»

**Quels sont à ce jour les chantiers qui devront fonctionner pendant la période de fermeture ?**

Réponse Direction :

«Deux chantiers devront fonctionner, BOEING (portes B787) et AIRBUS (portes A320).»

**Le personnel a-t-il été prévenu ?**

Réponse Direction :

«Oui le personnel a été prévenu.»

**Comment allez-vous appliquer les congés de 4 semaines au personnel en déplacement ?**

Réponse Direction :

«Le personnel devra s'adapter aux exigences du client.»

### **Considération FO**

**Les délégués FO constatent enfin que la direction a donné sa réponse pour les congés. FO déplore quand même que les décisions soient arrivées tardivement. Nous sommes bien d'accord que ceci est du aux problèmes que rencontre l'entreprise mais maintenant c'est le personnel qui va s'adapter et en subir les conséquences.**

**Nous demandons une nouvelle fois à la Direction que cela se règle beaucoup plus tôt par respect pour le personnel.**

## VI. HORAIRE D'ETE

**En prévision des chaleurs des mois de juin, juillet et août nous vous demandons de reconduire l'horaire d'été en y incluant l'horaire variable.**

Réponse Direction :

«L'horaire d'été est applicable dès le lundi 22 juin.

Comme tous les ans, l'horaire deviendra fixe, la plage variable disparaîtra temporairement durant cette période. Une note explicative va paraître prochainement.»

## VII. PRIME DE CONGES

**Quand sera versée la prime de vacances, sera-t-elle versée avant le départ en congés ou au plus tard fin juillet ?**

Réponse Direction :

«Le personnel qui a 2 semaines de congés en continu au mois de juillet aura sa prime avec la feuille de paie de juin (prime nette).»

## VIII. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le quota annuel d'heures (1607h) ne saurait être atteint du fait des mesures imposées dans les trois notes de services R0220 NS/MV/PB, R0218 NS/MV/PB et R 0294 NS/MR/PB relatives au positionnement des périodes congés.

### L'accord stipulant en page 5, chapitre F, Rémunération :

« En fin de période de modulation, le compte d'heures du salarié est arrêté:  
s'il apparaît qu'il a effectué, du fait de l'employeur, moins d'heures qu'il n'aurait dû, ces heures lui sont acquises »

Nous sommes TOUJOURS dans l'attente de réponses aux questions suivantes :

Comment seront rémunérées les personnes qui après la semaine 35 n'auront plus de congés pour la fermeture prévue semaine 52? Devront-elles poser des jours sans solde ou seront-elles EFFECTIVEMENT rémunérées comme le prévoit l'accord sur l'organisation du temps de travail. ?

Quant sera-t-il des personnes au forfait jours pour lesquelles le quota de 218 jours ne serait être atteint ?

#### Réponse Direction :

*«Nous n'aurons pas la « non atteinte » du quota d'heures, les 1607h seront réalisées pour la majeure partie des salariés.Nous ne nous interdisons pas de faire travailler du personnel semaine 52 qui serait en négatif avec leur compte jour.»*

### **Considération FO**

**La majeure partie des salariés n'étant pas la totalité, les représentants du personnel FO s'interrogent sur la façon dont la Direction va œuvrer afin de respecter les notes et accords déjà parus.**

**Les Délégués du Personnel FO  
souhaitent à l'ensemble des salariés de bonnes vacances.**

**Rendez-vous en septembre !**